



INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CRÈCHE THÉRÈSE SENTIS À MONTPELLIER - QUARTIER PRÈS D'ARÈNES

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Thierry MATHIEU**
Directeur la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

- 4 juin 2019 à 17h
- 655 Avenue du Maréchal Leclerc
34000 MONTPELLIER

LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

Ce projet d'extension s'inscrit dans un quartier prioritaire de la Ville de Montpellier (Près d'Arènes) où la pression démographique est en augmentation en raison des projets immobiliers programmés, ainsi qu'à l'arrivée de jeunes couples et de familles avec des enfants de moins de 3 ans.

La structure est en lien avec l'école «Cocteau» qui accueille les enfants de moins de trois ans sur les temps d'accueils occasionnels. Cela participe non seulement au soutien de la fonction parentale, mais aussi à la socialisation des enfants.

La crèche est située à côté du Multi-accueil municipal «L'Oustal de Caganis» et de la Maison Pour Tous «L'Escoutaire» agréée Centre social depuis le 1^{er} janvier 2019.

Détails du fonctionnement :

Le multi-accueil propose des horaires adaptés aux besoins de la population, il ouvre à 7h30 et ferme à 18h30. L'extension permettra la création de 20 places supplémentaires portant la capacité d'accueil à 68 places.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE MONTPELLIER

(589 593 personnes couvertes)

MONTPELLIER	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
29% des allocataires sont des familles	45%
39% des familles sont monoparentales	35%
37% des parents sont actifs	44%

*Données Caf 2018

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

Aides à l'investissement et au fonctionnement :

Côté investissement, la Caf de l'Hérault a financé les travaux de rénovation à hauteur de **595 200€** soit 50% du coût total des travaux. La Caf de l'Hérault participe également au fonctionnement de la structure par l'attribution de la Prestation de service unique et d'une aide supplémentaire liée au Contrat Enfance Jeunesse* établi entre la ville et la Caf. En 2018, le montant cumulé des aides au fonctionnement a atteint **509 000€**.



HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET MONTPELLIER

La Caf de l'Hérault et la Ville de Montpellier travaillent depuis près de 35 ans sur le développement des structures dédiées à la petite enfance. La ville a su s'adapter aux évolutions des familles en proposant des structures qui accueillent des publics divers et qui favorisent la mixité. Aussi, la Caf salue ce partenariat fort, notamment en matière de politique d'accueil de la petite enfance. Les termes «Développement» et «innovation» sont les plus appropriés pour la définir.

**Le Cej (Contrat enfance jeunesse) est un contrat d'une durée de 4 ans établi entre la Caf et une commune afin de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.*